
ICANN71 | Forum de politiques virtuel – Réunion conjointe : l’ALAC et le GAC
Jeudi 17 juin 2021 – 09h00 à 10h00 CEST

DEVAN REED : La séance va maintenant commencer. Nous allons lancer l’enregistrement.

Bonjour, bon après-midi, bonsoir suivant le cas. Bienvenue à cette réunion du GAC et de l’ALAC dans le cadre de l’ICANN71 le jeudi 17 juin à 17 h UTC.

Sachant qu’il s’agit d’une séance publique et que d’autres membres de la communauté de l’ICANN pourraient y assister, le personnel de soutien et la direction du GAC vous encouragent et encouragent les membres de l’ALAC à bien vouloir dire leur nom au moment de prendre la parole pour pouvoir en prendre note exacte dans les procès.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat. Les fonctionnalités qui apparaissent en bas de l’écran de Zoom vous permettent d’envoyer des questions, mais vous pouvez également les envoyer en les précédant et suivant du mot « Question » ou « Commentaire » suivant le cas.

La réunion sera interprétée dans les six langues de l’ONU plus le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l’icône d’interprétation situé dans la barre d’outils de Zoom.

Si vous souhaitez intervenir, veuillez lever la main. Quand le facilitateur de la réunion vous cède la parole, veuillez allumer votre micro et prendre la parole. Rappelez-vous de bien dire votre nom et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n’est pas l’anglais. Veuillez parler clairement et à un débit raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos. Assurez-vous de mettre en muet tous les autres dispositifs au moment d’intervenir.

Et finalement cette séance, à l’instar de toutes les autres activités de l’ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l’ICANN. En cas de perturbation pendant la séance, notre équipe technique désactivera le micro de tous les participants.

Cette séance est enregistrée. Les enregistrements et les transcriptions seront disponibles sur la page de la réunion ICANN71.

Maintenant, je vais céder la parole à la présidente du GAC, madame Manal Ismail. Manal, vous avez la parole.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Devan.

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Bienvenue à cette réunion bilatérale GAC-ALAC dans le cadre de l’ICANN71. Cette séance est censée durer une heure. Et pour commencer, je voudrais souhaiter la bienvenue à Maureen et à tous les membres de l’ALAC qui sont ici

présents dans cette salle de Zoom. Je tiens également à remercier Yrjö Länsipuro, l'agent de liaison de l'ALAC auprès du GAC, et Shi Young Chang, le point de contact du GAC auprès de l'ALAC et représentant de la Corée qui coordonnent et collaborent, et qui l'ont fait d'ailleurs pour coordonner cette réunion et pour définir l'ordre du jour.

Comme vous le voyez, cette fois-ci, nous avons prévu de faire autrement qu'auparavant. Alors je vais tout de suite céder la parole à Maureen pour voir si elle a des remarques préliminaires. Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci Manal.

Merci à la communauté du GAC de nous avoir permis de nous joindre à vous aujourd'hui. Comme Manal l'a dit, nous sommes en train de mettre à l'essai autre chose. Nous espérons que cela nous permettra de travailler d'une manière renforcée à l'avenir ensemble. On verra ce que cela donne et j'espère que vous participerez autant que possible. Merci Manal. Je vais maintenant m'en remettre à vous pour que vous suiviez avec le programme.

Nous avons pensé que les réunions étaient un peu trop unilatérales. Et l'idée était de savoir ce que ressentait la communauté, non seulement la communauté de l'At-Large qui nous envoie ses retours constamment, mais également de savoir ce que sentait la communauté du GAC par rapport à certaines des discussions que nous entretenions. Donc l'idée est de proposer différentes manières de travailler avec vous sur les différents sujets.

Il y a certains sujets qui sont des questions de politique, mais nous pensons également ici à aborder la gouvernance de l'internet, l'utilisation malveillante du DNS et l'ICANN73 qui est à venir. Ce sont des sujets qui ont un impact sur nos deux communautés, alors on cherche des manières qui nous permettent de travailler ensemble. Il y a beaucoup d'intérêt commun entre nos deux communautés et nous croyons que si nous pouvons travailler ensemble pour nous entraider et nous soutenir les uns les autres, cela sera possible pour nos deux communautés et cela leur permettra de connecter.

Nous avons prévu d'organiser des séances formelles concernant les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, concernant les données d'enregistrement. Voilà la partie formelle de la réunion. Il y a des introductions brèves. Si vous avez des questions à poser, bien sûr, vous pouvez les poser aux équipes du GAC et de l'ALAC qui vont présenter sur ces deux questions. Alors Manal, si vous voulez reprendre la parole avant que l'on passe à Yrjö, c'est à vous.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci Maureen.

Oui, effectivement, l'idée est d'élargir la discussion, d'aller au-delà de tout simplement des discussions entre responsables thématiques de nos comités consultatifs. L'idée est d'impliquer tous les membres des comités consultatifs. Pour cette séance, nous avons prévu de pouvoir prendre du recul par rapport aux étapes du processus qui sont particulièrement détaillées par rapport au processus de politiques actuel pour, comme le disait Maureen, aborder les différents sujets,

vous présentant formellement les questions mais vous permettant également de poser des questions. Il n'est pas nécessaire d'être forcément très impliqué aux discussions et aux sujets pour pouvoir suivre ; c'est cela l'idée.

Maureen le disait à l'instant, nous avons beaucoup d'intérêts communs, beaucoup de points de vue communs et nous allons voir, je l'espère, des échanges très interactifs au cours de la séance.

Nous allons passer à la diapositive suivante et je vais céder la parole à Yrjö.

YRJÖ LÄNSIPURO :

Merci Manal.

Procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Il s'agit d'un sujet qui nous a occupés depuis longtemps. Nous avons tenu des réunions bilatérales entre nos deux comités et nous avons accompli un degré de collaboration au niveau de la politique qui est surprenant. Et nous en sommes à une étape à laquelle nous devrions passer en revue très rapidement l'état de situation et ce que font la plupart des comités en ce moment.

Je vais d'abord demander à Justine Chew de prendre la parole pour nous en parler.

JUSTINE CHEW :

Merci Yrjö. Ici Justine Chew de l'ALAC. Je vais vous parler des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD en tant que responsable de l'ALAC à ce sujet.

J'avais deux diapositives que j'avais prévu présenter et que j'ai préparées et envoyées. Je me demande si vous les avez bien reçues. Voilà, oui. Pour résumer un peu, je vais vous parler de ce qui a été accompli en 2021. Je n'irai pas plus loin que cela.

Au mois de février, nous avons vu que le conseil de la GNSO a adopté la résolution par rapport aux résultats du PDP et du rapport final qui a résulté du PDP des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, fournissant des orientations par rapport à la mise en œuvre, entre autres, et avec des recommandations qui faisaient l'objet d'un consensus. La résolution d'approuver ce rapport final était suivie de la remise de ces résultats au Conseil d'Administration de l'ICANN pour sa considération et leur mise en œuvre.

Au mois d'avril, le comité consultatif At-Large ALAC a présenté un avis par rapport aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD qu'il a soumis à la considération du Conseil d'Administration de l'ICANN, ce qui a suivi l'appel à commentaires du Conseil, procédure qui a conclu le 1^{er} juin.

À l'avenir – et c'est ce que vous voyez dans la deuxième diapositive –, la résolution du conseil de la GNSO est limitée dans un nombre de sens, ce qui nous permet de prévoir du point de vue de l'At-Large en tout cas qu'outre la résolution de la GNSO, le Conseil d'Administration devrait répondre à l'avis de l'ALAC, bien évidemment. Nous espérons

que cela se fasse, c'est ce que nous escomptons. Nous ne savons pas combien de temps cela pourrait prendre. Et à partir de la résolution de la GNSO, nous allons initier l'étape de conception opérationnelle pour les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD et sachant que l'objectif du travail préalable à cette étape et de l'étape est que le Conseil d'Administration puisse calculer les coûts et définir les objectifs de l'ODP concernant le PDP pour les SubPro.

Nous prévoyons également que l'organisation ICANN convoque une équipe de révision de la mise en œuvre pour pouvoir mettre en œuvre les résultats qui devraient être approuvés par le Conseil d'Administration.

Voilà ce que je prévois du côté de l'At-Large. Je pense qu'il y aura beaucoup de collaboration entre nos deux comités dans ce sens.

L'At-Large normalement devrait établir les liens par rapport aux exigences préalables et les dépendances pour la prochaine série et par cela, j'entends dans ce qui fait les aspects pratiques que le PDP devrait s'en remettre à sa charte, ce qui est nécessaire du point de vue opérationnel, bien sûr. Mais l'une des conséquences est que l'on se penche sur chacun des PDP indépendamment. Or, il faut que l'on puisse avoir une idée générale et mettre en lien les exigences préalables et les dépendances qui connectent les uns et les autres avant de pouvoir lancer la prochaine série. Alors nous allons devoir faire le suivi de l'état de situation veillant à recevoir les contributions des utilisateurs finaux dans les domaines liés à ces exigences préalables aux dépendances qui ne sont pas bien abordées dans les

résultats des SubPro et surtout lorsqu'il s'agit de sujets qui ne sont pas bien définis. Par exemple, je pense ici à la possibilité des intérêts d'engagement public ou la manière de formuler les engagements volontaires des opérateurs de registre, les mesures pour l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, les noms de domaine internationalisés ou IDN – et nous savons qu'il y a un EPDP à venir à ce sujet –, ainsi que les indicateurs pour pouvoir évaluer tout le programme des nouveaux gTLD en général. Il y a des questions spécifiques dans le cadre du programme, par exemple l'adoption des IDN ou le soutien de l'acceptation universelle.

Nous espérons également pouvoir discuter avec le Conseil d'Administration pour voir s'ils soutiennent notre avis. Il y a également la question des recommandations de l'équipe de révision de la concurrence, de la confiance et le choix des consommateurs. Il y a également comme je le disais avant d'autres questions qui ne sont pas bien adressées dans les résultats, par exemple les noms de domaine de premier niveau génériques, la question de collision de noms et comment la gérer, la prévisibilité des enchères privées. Voilà à peu près ce dont nous avons prévu de discuter avec le Conseil d'Administration.

Il nous faut des alliés au sein de la communauté de l'ICANN pour pouvoir mettre en exergue quels sont les objectifs de la communauté et pour pouvoir exiger des résultats. Dans ce sens, le comité consultatif gouvernemental GAC a été un très bon partenaire pour l'ALAC et nous espérons pouvoir renforcer cette collaboration entre nos deux comités. D'ailleurs, hier même, lors de la séance consacrée

au modèle multipartite de l'ICANN, il m'a semblé entendre de nouveaux engagements de travailler ensemble dans l'intérêt commun des utilisateurs finaux, ce qui fait qu'il serait très intéressant de voir ce qui est à venir sans doute.

Puis finalement, l'idée est d'identifier des manières pour que l'At-Large puisse attirer stratégiquement l'attention sur la perspective des utilisateurs finaux dans l'étape de conception opérationnelle ainsi qu'au sein de l'équipe de révision et de mise en œuvre des procédures pour des séries ultérieures.

Je m'en tiens à cela. Je m'en remets à vous pour vos commentaires. Merci.

YRJÖ LÄNSIPURO :

Merci beaucoup Justine.

Je passe la parole à Jorge.

SUISSE :

Merci Yrjö. Merci Justine également.

Je me demande si Luisa est avec nous. Et si elle est présente, je voudrais savoir si elle peut apporter un complément à ce que je vais dire sur les SubPro. Je vais être très bref. J'espère que vous m'entendez.

GULTEN TEPE :

Oui, tout à fait.

SUISSE :

Merci. J'avais entendu des bruits.

Comme nous vous l'avons dit récemment lors de notre réunion bilatérale entre les dirigeants du GAC et l'ALAC, nous avons apporté un commentaire sur les recommandations finales lors de la période de commentaires publics. Nous avons attiré leur attention sur nos commentaires en les invitant – c'était lors de la réunion bilatérale qui eu lieu hier ou avant hier, je ne sais plus... Nous avons eu une discussion sur le commentaire global que nous avons envoyé par rapport à certaines questions d'ordre général par rapport à ce que nous voyons comme des conditions préalables ou des étapes qu'il faudrait engager avant qu'une nouvelle série ne soit lancée. Donc j'espère que nous allons pouvoir poursuivre la discussion, non seulement avec le Conseil d'Administration mais avec vous également.

Dans le commentaire que nous avons envoyé au Conseil, il y a beaucoup de points sur lesquels nous sommes d'accord avec l'avis de l'ALAC, donc il a été utile de faire ce travail à l'avance. Et nous avons hâte de participer au travail de l'étape de conception opérationnelle et de collaborer avec vous. À ce stade, le GAC n'a pas encore décidé ou non d'envoyer un avis consensuel au Conseil d'Administration sur cette question.

Je vais m'arrêter là-dessus pour l'instant. L'idée, c'est surtout d'entendre de nouvelles voix, de voir de nouveaux visages pendant cette réunion. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Yrjö, votre micro est éteint.

YRJÖ LÄNSIPURO : Merci Jorge.

À l'écran, nous avons des questions de suivi pour cette discussion. Je vois que Kavouss Arasteh a levé la main, donc Kavouss, allez-y, vous avez la parole.

IRAN : J'espère que vous m'entendez.

Bonjour à tous ou bonsoir. Nous savons que le GAC et l'ALAC sont très proches dans leurs perspectives et nous sommes bien certains que cette collaboration se poursuivra.

Ma question pour l'ALAC est la suivante. Vous avez vu les préoccupations du GAC par rapport à ceci, mais est-ce que vous avez soulevé ou est-ce que vous soulèveriez certaines de ces questions d'intérêt commun avec le GAC au Conseil d'Administration lorsque vous leur parlez pour appuyer les questions soulevées par le GAC au Conseil d'Administration ?

YRJÖ LÄNSIPURO : Merci Kavouss. Est-ce qu'un des membres de l'ALAC souhaite répondre ?

MAUREEN HILYARD : Je peux.

YRJÖ LÄNSIPURO : Oui, allez-y. Maureen, votre micro est éteint.

MAUREEN HILYARD : Excusez-moi, j'essayais d'utiliser le téléphone, mais cela ne fonctionne pas. J'espère que vous n'avez pas d'écho.

Je voulais simplement rassurer Kavouss. Je pense que nous souhaitons réellement collaborer sur les points communs. Nous sommes tout à fait d'accord. Je crois que c'est positif pour nous. Cela nous donne en fait une confirmation de notre point de vue de savoir que nous partageons ces perspectives avec le GAC. Je pense que le Conseil d'Administration souhaite réellement voir ces perspectives communes entre nos deux comités. S'il y a des choses sur lesquelles nous sommes d'accord, vous pouvez être sûr que nous les soutiendrons.

YRJÖ LÄNSIPURO : Merci Maureen.

Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole par rapport aux questions de suivi que nous avons à l'écran? Il est intéressant de se poser la question des objectifs fondamentaux des deux comités sur ces questions. Les gouvernements, les utilisateurs

finaux, pour eux, quelles sont les choses les plus importantes en ce qui concerne les candidatures pour les nouvelles séries de gTLD ? Hadia.

HADIA ELMINIAWI :

Merci Yrjö.

Selon moi, par rapport aux utilisateurs finaux et à ce que les consommateurs souhaiteraient voir en termes d'accès à l'internet, je crois que c'est bien sûr la sécurité. La sécurité, cela veut dire les lois de protection de la vie privée, cela veut dire la sécurité des services auxquels ils ont accès. Et la sécurité, c'est aussi la sécurité des transactions et ce qui se passe en termes d'utilisation malveillante du DNS. Et justement, puisque je parle d'utilisation malveillante du DNS, par rapport aux séries ultérieures de nouveaux gTLD, nous devons nous assurer d'avoir un plan par rapport à cette atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, comment allons-nous pouvoir faire face aux enjeux qui pourraient résulter d'une nouvelle série.

Par ailleurs, en ce qui concerne les utilisateurs – et je souhaite parler ici des petites entreprises, des entreprises de produits pharmaceutiques, etc. –, ces différentes communautés voudront de toute évidence protéger leur identité en ligne. Ils ne voudront pas perdre leur identité du fait de la mondialisation. Donc c'est une question importante. Comment protéger les communautés locales en ligne ? Donc je crois que ce sont les deux éléments principaux : la sécurité, la sûreté et la protection des consommateurs en ligne.

YRJÖ LÄNSIPURO : Merci beaucoup Hadia d'avoir soulevé ces deux points dans la discussion.

Manal ?

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Yrjö.

Et j'aimerais démarrer du point de vue du GAC. Je sais qu'on souhaite voir de nouveaux visages comme Jorge l'a dit, mais je crois qu'il faut élargir la question aux régions mal desservies ou mal représentées, mais aussi élargir le marché pour inclure davantage d'IDN afin de répondre aux besoins des utilisateurs finaux, quelle que soit leur langue maternelle.

Je vous repasse la parole, Yrjö.

YRJÖ LÄNSIPURO : Merci beaucoup Manal.

Kavouss.

IRAN : Merci beaucoup.

J'ai mis une réponse dans le chat. Je vous demande de lire le chat. J'ai mis ce qui est le plus important. C'est difficile de définir ces sujets, les choses les plus importantes. Certes ce qu'ont dit Jorge et Luisa, c'est important, nous l'avons mentionné au Conseil d'Administration, mais

je crois que c'est là-dessus qu'il nous faut nous concentrer pour obtenir une résolution.

YRJÖ LÄNSIPURO : Merci Kavouss.

Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Merci Yrjö.

J'essaie de me retenir parce que nous souhaitons avoir le point de vue d'autres personnes, mais c'est un des enjeux nous sommes confrontés en tant qu'organisation, à savoir de nous assurer de bien écouter tout le monde et davantage de nouveaux venus.

Quoi qu'il en soit, par rapport à la question pour la communauté de l'At-Large et par rapport aux attentes des utilisateurs finaux pour ces nouvelles séries, je crois qu'il y a un problème par rapport à la manière dont est posée cette question en elle-même. Les utilisateurs finaux ne cherchent pas vraiment une série de nouveaux gTLD, cela ne fait pas partie des attentes ou des demandes de ces consommateurs. C'est quelque chose qui vient de l'ICANN à l'interne. Cela ne veut pas dire que c'est mauvais. Mais du point de vue de l'At-Large, je crois qu'il y a deux choses.

Premièrement, il faut essayer d'éviter certaines des erreurs des séries précédentes et voilà pourquoi nous parlons des questions relatives à

l'utilisation malveillante du DNS, aux ventes aux enchères, etc. de manière à avoir un meilleur résultat que le résultat passé.

Puis par ailleurs, nous essayons de réfléchir – j'essaie de trouver le bon mot – pour peut-être de trouver un moyen de soutien pour les candidats qui n'ont pas réussi à amener de nouveaux acteurs. Donc nous essayons de voir quels sont les réels intérêts des utilisateurs finaux, peut-être des ressources plus localisées, tout ceci n'étant pas ressorti de la série précédente ou en tout cas pas de manière satisfaisante par rapport à ce qu'on aurait pu prévoir.

YRJÖ LÄNSIPURO :

Merci Jonathan.

Nous avons encore un peu de temps pour une intervention par rapport au temps alloué pour cette partie, donc Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Je serai bref.

Cette question comporte vraiment différents aspects et je crois que la question principale, c'est des aspects individuels. Comme Jonathan l'a dit la dernière fois, il y a certaines choses qui n'ont pas bien fonctionné la dernière fois, ou plutôt peut-être nous n'avons pas obtenu les résultats attendus. Il y a certainement des divergences d'opinions à ce niveau-là entre le GAC et l'ALAC, mais en général, là où nous concentrons notre travail, c'est là où les choses n'ont pas bien fonctionné avec un réel désir de réussir contre d'autres forces qui sont

peut-être en désaccord avec nous. Certes, nous devons collaborer. Mais dans ce cas, sur un sujet tel que celui-ci qui est tellement complexe et qui engage beaucoup d'autres aspects, je crois qu'il faut prendre la décision de voir s'il y a un avantage à travailler ensemble.

YRJÖ LÄNSIPURO : Merci beaucoup Alan.

Je crois que c'est tout pour ce sujet et je repasse la parole à Manal.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Yrjö et merci à tous.

Nous allons maintenant passer au sujet suivant si vous êtes d'accord, Maureen. Donc passons à la diapositive suivante pour qu'on puisse avancer. Et je vais céder la parole à Shi Young.

SHI YOUNG CHANG : Merci Manal. Merci de me permettre de diriger cette partie de la séance. Je suis Shi Young Chang de la Corée du Sud. Étant donné que le temps nous est compté, nous allons passer directement à la question des données d'enregistrement.

Alors le service de données d'enregistrement. Quels sont les événements les plus récents et que fait chacun des comités par rapport à ces problématiques à présent? Voilà la question. Il y a différentes actions et différentes directions suggérées par les

différents comités. Du côté de l'ALAC, je vais demander à Alan de répondre à cette question. Allez-y.

ALAN GREENBERG :

Merci. Je vais m'en occuper.

En peu de mots, les sujets donc nous avons discuté à ces réunions définissent les domaines d'intérêt commun. On parle ici de protection des utilisateurs finaux. Je ne sais pas, on pense toujours à ce qui fait que les utilisateurs puissent utiliser l'internet en toute sécurité, les données WHOIS et autre par exemple. Et l'histoire de notre coopération à ce sujet est assez intéressante. Depuis des années, nous nous sommes dit que l'ALAC et le GAC devaient travailler ensemble et à chaque fois que la question apparaissait, nous nous disions que nous devrions travailler ensemble, mais cela ne se faisait pas.

Dans le cas du EPDP, nous avons eu tendance à nous réunir dans des réunions privées en personne et j'attribue le crédit de cela à l'IPC et à la BC. Mais il n'y avait pas beaucoup de coopération au quotidien. Pour l'étape 2, cela a quelque peu changé et les interactions ont été renforcées, il y a eu beaucoup plus de coordination entre ce que chacun de nous faisait.

Pour l'étape 2A, nous avons concrétisé complètement cette ambition de coopérer où nous ne faisons plus que comparer les notes, mais nous nous réunissons plutôt en téléconférences à l'avance de chaque réunion du EPDP, c'est-à-dire que nous nous sommes réunis presque autant qu'un sous-groupe pour décider de comment avancer,

quels étaient les points d'importance. Je pense que nous avons vraiment consacré autant d'heures qu'aux réunions du EPDP lui-même. Alors on est passé de se dire « Parlons-en » à faire en sorte que l'on puisse véritablement parler à nos collègues plus qu'à nos propres membres au sein du EPDP. Je ne pense pas qu'Hadia et moi parlons autant qu'avec les différents collègues du GAC alors que nous sommes tous deux représentants d'un même comité. Il en va de même dans le cas du SSAC, de la BC et des autres unités constitutives. Donc je pense qu'on est aussi près d'une collaboration véritable que possible et j'espère que ce sera le modèle que nous allons utiliser à l'avenir.

Hadia, je ne sais pas si vous avez autre chose à dire.

SHI YOUNG CHANG :

Merci Alan.

Je voudrais maintenant demander à quelqu'un du côté du GAC de nous en parler. Y a-t-il quelqu'un du côté du GAC pour nous parler de ces points qui apparaissent à l'écran ? Je ne vois pas de demande de prise de parole. Je vois sur le chat que Chris dit qu'il a des problèmes de connexion. Oui, merci Hadia, bien sûr, allez-y.

HADIA ELMINIAWI :

Merci beaucoup.

Il me semble qu'Alan a bien synthétisé ce que nous entendions dire. Mais je voulais répondre à l'une des questions de suivi que vous avez

ici et c'est « Quel est le plus fort intérêt des utilisateurs finaux par rapport aux données d'enregistrement ? »

Je pense que le fait est que les utilisateurs souhaitent que leurs données privées soient protégées des mauvais acteurs. Or, on a tendance à croire que les deux ne vont pas main dans la main alors que c'est le cas.

Par exemple, si on cherche à avoir plus de détails, si un utilisateur final veut faire des achats en ligne ou faire quoi que ce soit en ligne, s'il peut vérifier la légitimité d'un site web, cela le rassure, cela lui donne la sécurité en ligne. Le RGPD d'ailleurs a eu un impact là-dessus parce que la protection des personnes juridiques vers personnes morales n'est pas protégée dans le cadre du RGPD. Voilà un petit exemple de la manière dont des petites choses pourraient contribuer aux activités en ligne des utilisateurs finaux.

Je vais m'arrêter là pour ne pas entrer dans le détails, mais je vous assure que les deux sont nécessaires pour les utilisateurs finaux et les deux peuvent se faire en même temps.

SHI YOUNG CHANG : Merci beaucoup Hadia. Oui, les deux sont définitivement importants pour les utilisateurs finaux.

Maintenant, nous allons céder la parole à Chris du côté du GAC.

CHRIS LEWIS-EVANS : Désolé, j'avais des petits problèmes d'audio.

Je vais reprendre ce que disait Hadia. C'est vrai que la petite équipe du GAC et de l'ALAC a abordé des sujets d'importance pour les utilisateurs finaux, que ce soit pour leur expliquer comment mieux se protéger ou comment utiliser l'internet d'une manière sûre ou autrement, si c'est à travers des services qui utilisent le RDS pour leur permettre d'utiliser un internet qui soit sécurisé. Il existe différents points sur lesquels nous travaillons bien ensemble. Et je pense que nous avons beaucoup plus parlé entre les différents groupes qu'au sein de nos propres groupes à un certain moment comme le disait Alan. Et je pense que c'est sur cela que porte le modèle multipartite. Il faut que l'on discute beaucoup avec les autres, avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement aussi pour voir comment faire en sorte que l'on puisse tous avancer.

Le processus a été très difficile, mais tout au long de nos échanges, nous avons pu avancer et prendre des petits pas en avant en espérant que cela pourra toujours être le cas à l'avenir.

Pour ce qui est de la question de l'exactitude dont nous allons discuter bientôt, je pense qu'il en sera de même et ce sera également le cas au niveau des données qui seront disponibles pour les utilisateurs finaux et pour nous.

SHI YOUNG CHANG :

Merci Chris. La collaboration entre les deux comités est tout à fait importante pour les groupes de parties prenantes et pour le modèle multipartite également.

Maintenant que les responsables thématiques de chaque comité ont parlé, je vais demander aux membres des différents comités de lever la main s'ils souhaitent intervenir. S'il y a quelqu'un qui souhaite intervenir, si vous avez des questions, n'hésitez pas à lever la main. Je ne pense pas qu'il y ait de demande de prise de parole. À ce moment-là, je vais vous poser des questions.

On avait demandé à ce que l'on décrive au niveau fondamental les deux ou trois objectifs principaux que le GAC essaie d'accomplir par rapport à la mise en œuvre du RGPD par l'ICANN. Donc la question s'adresse au GAC et à Hadia aussi. Je ne sais pas qui voudrait reproduire ici les points de vue de son comité. Y a-t-il des membres du GAC qui soient prêts à répondre à cette question concernant les principes fondamentaux et les objectifs liés aux problématiques identifiées pour le EPDP ? D'aucun des deux côtés je ne vois de main levée. Mais...

HADIA ELMINIAWI :

Si vous me permettez, moi, je souhaite intervenir.

Je ne suis pas sûre de quelle est la question. Vous demandez quels sont les objectifs fondamentaux du EPDP, n'est-ce pas ? Et je pense que nous sommes tous arrivés jusqu'ici connaissant déjà les objectifs du programme. Voilà pourquoi il me semble qu'il est difficile d'y répondre.

Nous croyons qu'il est évident qu'au moment de commencer le EPDP pour les données d'enregistrement, l'idée était de pouvoir parvenir à

avoir un RDDS qui remplace le WHOIS non conforme et qui se conforme effectivement avec le RGPD ainsi qu'avec tout le reste de la législation pertinente. Cela comprend bien évidemment la vie privée, le droit des utilisateurs de faire protéger leurs données tout en permettant l'accès pour ceux qui en ont besoin pour de multiples raisons, que ce soit pour protéger leurs utilisateurs en ligne ou leur écosystème internet ou pour permettre à l'internet de fonctionner de manière sécurisée avec intégrité pour pouvoir fournir l'accès à ces données, à ces acteurs.

Donc la réponse n'est pas évidente parce que je pense qu'aucun d'entre nous n'a bien compris quel était l'objectif. Le vrai problème est de savoir comment parvenir à cet objectif et dans quelle mesure cela est possible. Et c'est là que nous avons du mal. Mais je pense que tant les parties contractantes que l'ALAC ou le GAC sont d'accord sur les principes fondamentaux.

Voilà, je vais m'arrêter là. Merci.

SHI YOUNG CHANG :

Merci Hadia d'avoir essayé de répondre à cette question et de préciser un peu la question.

Je vais poser la question finale. Du côté du GAC, la question est de savoir en quoi les gouvernements considèrent-ils que la mise en œuvre des nouvelles lois concernant la vie privée auront un impact sur l'utilisation de l'internet par leurs citoyens ? Y a-t-il quelqu'un du côté du GAC qui souhaite y répondre ? Merci Chris, vous avez la parole.

CHRIS LEWIS-EVANS : Merci.

Nous avons pu constater l'impact du travail effectué dans le cadre du EPDP, donc je crois que ce que les lois cherchent à faire, c'est de protéger les données à caractère personnel des gens. De toute évidence, le RGPD de la Commission européenne a été une des premières lois et une des lois les plus exigeantes dans ce domaine jusqu'à maintenant. Donc il faut que les différents groupes, les différentes organisations comprennent comment mettre en œuvre ces lois, comment les respecter, comment elles fonctionnent. Et je crois qu'à l'avenir, dans le cas du EPDP et à l'avenir, il faut voir comment faire l'équilibre entre ce niveau de protection des données tout en permettant un accès adéquat aux données pour que le système fonctionne de manière efficace et pour préserver la sécurité et tout ce qui en découle.

Donc il y aura de nouvelles lois par rapport à la protection de la vie privée, il y en a qui sont élaborées constamment. Donc je crois qu'en tant que communauté multipartite, notre travail sera de maintenir cet équilibre entre la protection des données et le fonctionnement des services.

SHI YOUNG CHANG : Merci Chris.

Je crois que j'ai vu une main levée d'Alan. Donc allez-y Alan.

ALAN GREENBERG :

Oui, merci. Je vais encore une fois essayer d'être bref.

Les lois sur la protection de la vie privée auxquelles nous avons réagi ont été adoptées par les parties contractantes à l'extrême en fait, parce qu'il y a d'énormes sanctions en cas de non adoption. Donc il faut absolument minimiser les risques.

Oui, le GAC, l'ALAC et beaucoup d'autres s'intéressent à la protection des droits privés des utilisateurs finaux, des personnes et des titulaires de nom de domaine, mais notre plus grand domaine de focalisation finalement, c'est d'essayer d'inclure une exigence par rapport à ce dont a parlé Chris, à savoir que nous sommes un petit peu l'équilibre entre les lois de la protection de la vie privée et leur mise en œuvre. Et c'est en fait un équilibre difficile à trouver.

SHI YOUNG CHANG :

Merci Alan.

Il nous reste peu de temps, donc concluons sur ce sujet et passons à la diapositive suivante, la collaboration future entre l'ALAC et le GAC. Est-ce que Maureen pourrait prendre la parole maintenant ?

MAUREEN HILYARD :

Merci.

GULTEN TEPE :

Nous vous entendons bien Maureen.

MAUREEN HILYARD : J'ai un écho, non ? Vous non apparemment.

GULTEN TEPE : Non, il n'y a pas d'écho pour nous.

MAUREEN HILYARD : Très bien.

Ce que je souhaitais dire, c'est déjà merci beaucoup à Shi Young d'avoir présidé cette partie de la séance.

Mais ce que ceci nous démontre également, c'est que parfois, certains des sujets dont on débat ne sont pas suffisamment compris pour avoir les moyens de répondre aux questions ou de poser même les bonnes questions. Donc nous souhaitons nous concentrer sur les sujets qui concernent réellement les utilisateurs, par exemple la gouvernance. Et nous avons quelqu'un qui s'intéresse particulièrement à la gouvernance et je pense qu'il pourra vous présenter ce sujet et j'espère que nous pourrions collaborer là-dessus et vraiment avoir une bonne discussion.

Donc je vais demander à Olivier Crépin-Leblond de prendre la parole. Et bien évidemment, s'il y a des intervenants de votre côté qui souhaitent prendre la parole, n'hésitez pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Maureen. Je vais être très bref dans le cadre de cette séance conjointe. J'espère que vous m'entendez bien ? Ça va, d'accord. Je vais être bref.

Nous avons eu une séance en début de semaine qui a rassemblé des participants de toute la communauté et de l'extérieur de la communauté également. Il y avait des représentants des bureaux d'enregistrement, Jorge Cancio du GAC également était présents, Claire de la NCUC, [Yovan] et Rinalia Abdul Rahim ainsi que Rinalia de l'Internet Society, Marita Moll de l'ALAC et Jim Prendergast des opérateurs de registre. Donc excellent panel.

Nous avons évoqué deux choses. Premièrement, le modèle multipartite au sein de l'ICANN, nous avons pris en considération la résilience actuelle du modèle tel qu'il existe aujourd'hui, et pourquoi les différentes parties prenantes participent à l'ICANN de la manière dont elles le font. Chaque acteur a un point de vue différent là-dessus. Comment dépasser les problèmes ? Que pouvons-nous améliorer ? Comment mieux travailler ensemble ? Il y a certaines préoccupations exprimées par rapport à l'efficacité du modèle. Nous le voyons dans les processus d'élaboration de politiques qui ne prennent pas fin mais bien sûr, c'était aussi la covid et nous espérons que ceci s'améliorera.

Ensuite, Rinalia Abdul Rahim et d'autres intervenants nous ont parlé depuis une perspective différente. Comment le modèle multipartite de l'ICANN est perçu en dehors du monde de l'ICANN ? Quel est le rôle de la communauté de l'ICANN ? Quel est le rôle du Conseil

d'Administration et d'ICANN Org dans ce monde extérieur? Et pourquoi ces questions sur la gouvernance de l'internet sont importantes? L'idée, c'est qu'il faut promouvoir ce modèle.

GULTEN TEPE : Olivier, je suis désolée de vous interrompre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, je crois toujours que je parle trop lentement. Mais comme j'ai bu du café, lent, c'est rapide en fin de compte.

Ce que je disais, c'est que le modèle en lui-même au sein de l'ICANN doit être exposé au monde extérieur. Et en fin de compte, la preuve en a été donnée dans le cadre de la pandémie avec finalement le monde qui a vraiment compté sur l'internet pour fonctionner. Et cela a très bien marché, le DNS et ce que fait l'ICANN, les politiques, tout cela a très bien marché en fin de compte. Cela nous montre donc réellement que le modèle en lui-même, même s'il a des faiblesses et certaines choses qu'il faudrait peut-être remplacer selon certains par un autre modèle, certes, il y a des ajustement nécessaires, mais d'une manière globale, l'ICANN doit donc être plus impliquée auprès de la scène internationale et exploiter son modèle quelque part. Nigel Hickson a pris de notes sur cette séance, donc je vais simplement lui passer la parole pour qu'il puisse souligner différents points qui sont ressortis de cette séance.

NIGEL HICKSON :

Merci beaucoup Olivier. Et je suis très heureux d'être présent lors de cette séance conjointe GAC-ALAC. Bonjour à tous. Je suis Nigel Hickson, représentant du Royaume-Uni au GAC. Je vais essayer d'ajouter quelques points à ce que vous avez dit, à cet excellent résumé. Et je remercie également les personnes qui ont contribué à cette séance.

Il y a quatre points que je souhaite souligner. Premièrement, les liens, et je crois que nos collègues à l'ALAC ont énormément apporté dans ce domaine, avoir ce modèle multipartite qui fonctionne avec son travail de collaboration et de coopération avec et l'écosystème plus large de la gouvernance de l'internet, parce que si l'ICANN est une des composantes principales du modèle multipartite, si nous ne montrons pas que cela va bien, que nous arrivons à l'utiliser, cela veut dire que le modèle multipartite ne fonctionne pas bien et ce serait problématique.

Par rapport à la gouvernance de l'internet, Olivier l'a dit, il y a eu une discussion très intéressante, je crois que le représentant de Diplo l'a bien résumée, la question, c'est : est-ce l'ICANN doit se rapprocher du soleil ? Est-ce qu'on doit être très impliqués dans le domaine politique de la gouvernance de l'internet ? Et cela, il faut y réfléchir. Certes, l'ICANN a des contributions à apporter et elle le fait déjà au niveau de l'UIT, à différents niveaux des Nations Unies avec des mises à jour des délégués sur les différentes données de manière à ce que les gens comprennent réellement le DNS et les répercussions des résolutions, etc. Donc je pense que l'ICANN est déjà présente dans une certaine mesure.

Par ailleurs, vous avez déjà mentionné pour certains les discussions sur les nouveaux IP, ce qui se passe à l'UIT ou dans d'autres entités et toute la question de la renégociation de la mission du WHOIS, toute la question de la légitimité du modèle multipartite tel qu'il est défini par le programme de 2005. Donc tout ceci sera renégocié en 2023-2024 aux Nations Unies, l'agenda de Tunis. Tout ceci est une question intéressante et je remercie toutes les personnes qui ont contribué à cette réunion.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup à tous les deux. Il est très intéressant d'avoir vos retours sur cette séance extrêmement intéressante. Mais Olivier, je voulais savoir si vous souhaitiez présenter votre groupe de relation au niveau de la gouvernance de l'internet, parce que je pense qu'il y a des personnes qui pourraient être intéressées par votre travail. C'est une question de gouvernance et c'est une question universelle, et je pense que beaucoup de nos collègues au GAC pourraient y être impliqués et tout ce qui est aussi capacités à ce niveau.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Maureen.

Oui, effectivement, il y a un groupe qui travaille sur la gouvernance de l'internet. Il a sa propre liste de diffusion et nous coordonnons certaines des discussions. Nous avons également des membres du personnel de l'ICANN qui informent le groupe sur tout ce qui se passe à l'extérieur de l'ICANN, ce qui se passe à Genève, à Bruxelles, à New

York. Vous pouvez deviner quelles sont les entités qui sont concernées. Si cela vous intéresse, vous pouvez envoyer un email au personnel ou au personnel du GAC et vous pourrez être ajouté à la liste de diffusion. Et c'est gratuit en plus.

MAUREEN HILYARD :

Oui, bien sûr. Et ce n'est pas uniquement les membres du GAC. Je pense qu'Olivier souhaite s'adresser à toutes les personnes présentes à cette réunion aujourd'hui. Mais c'est un groupe de travail important. En fait, c'est un groupe d'engagement tel qu'on l'appelle. Nous savions que bien sûr nous aurions trop à dire pendant notre séance. Il y a les questions de l'utilisation malveillante du DNS et de l'ATRT3 qui restent à traiter. Mais ce que nous souhaitons réellement, c'est d'avoir votre feedback sur l'At-Large. Nous souhaitons le faire de manière plus significative aujourd'hui mais aussi de manière intersession. Nous avons eu d'excellentes réunions avec le PSWG et le GAC et les débats sont excellents et utiles comme Alan le disait tout à l'heure parce qu'il est extrêmement important de pouvoir continuer à travailler ensemble et vraiment rentrer dans le vif du sujet de ce qui est particulièrement important pour nous en tant que membres de comité consultatif au sein de l'écosystème de l'ICANN.

Il est l'heure prévue pour la fin de la réunion. Je vais céder la parole à Manal. On n'a pas pu arriver à la fin de notre ordre du jour, Manal, mais il me semble toutefois que la discussion était très intéressante et est sans doute un point de départ pour notre comité. Manal, à vous.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci Maureen.

Rapidement à propos de l'ATRT3 parce que je sais que Sébastien est très intéressé par ce sujet, et merci de l'avoir signalé et de contribuer à faire continuellement le suivi de cette question Sébastien, nous n'avons pas vu de changements considérables au niveau du GAC à ce sujet pour l'instant, mais nous prenons note de votre intérêt à ce sujet. Nous allons sans doute considérer les questions opérationnelles au cours de la période à venir. Et si nous avons des feedback à vous faire passer, bien sûr, nous reviendrons vers vous.

Si tout le monde est d'accord, je vais accorder une minute à Sébastien et à Jonathan aussi. Je sais qu'il a quelque chose de très bref par rapport à l'utilisation malveillante du DNS. Alors Sébastien, allez-y s'il vous plaît.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Manal. Je ne vais pas prendre trop de temps.

C'était juste pour dire que je suis sûr qu'avec mes collègues de l'équipe de responsables de l'ATRT3, Vanda, Daniel, Cheryl Langdon-Or et moi-même, nous sommes tous prêts à venir à toute réunion. Pas la peine de nous expliquer où vous en êtes. Nous avons une bonne représentation, donc je ne vous demande pas de nous donner des informations tout de suite. C'était juste pour vous dire que nous sommes prêts à venir quand vous le voudrez.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci beaucoup. Je vous prends dessus.

Jonathan, si c'est pour une minute.

JONATHAN ZUCK :

Oui, sur l'utilisation malveillante du DNS en une minute.

Je sentais que la séance de la chambre des parties contractantes par rapport à l'utilisation malveillante du DNS était très bonne. Ils ont d'ailleurs abordé différentes questions qui seraient utiles et ils se sont engagés à travailler avec nous du côté de la formation. Nous avons déjà discuté de la possibilité de travailler avec des membres du groupe de travail sur la sécurité publique du GAC et je me sentais bien d'avoir participé à cette initiative.

Alors je pense qu'il s'agit d'une question qui a différentes arêtes et que chacune avance dans un sens différent en même temps. Alors je suis satisfait de ce qui a été discuté lors de cette réunion et de voir qu'il y a des choses qui se passent, que les roues tournent. Parfois, on devenait conflictuel et je suis content de voir que ce n'était pas le cas. Je suis content de notre collaboration avec la chambre des parties contractantes au sujet de l'utilisation malveillante du DNS.

Merci. Je réitère, merci pour tout le travail que vous faites. Nous sommes très contents de pouvoir travailler ensemble avec vous pour répondre à ce problème. Merci.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci Jonathan. Vous avez pu très bien vous borner à une minute, vous voyez.

Merci, merci Maureen, Shi, Yrjö et aux responsables thématiques de chacun de nos comités consultatifs. Merci à tous de votre attention. Il est toujours utile de pouvoir discuter de nos priorités thématiques, de comparer nos notes et de nous mettre d'accord sur la voie à suivre à l'avenir. Merci à tous.

Aux collègues du GAC, nous allons nous retrouver à 14 h 30 heure de La Haye, 12 h 30 heure UTC. Merci beaucoup Maureen et tous. La réunion est ajournée. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]